

Captage et stockage du CO2 : FutureGen 2.0 bénéficiera d'un milliard de dollars du DOE

Publié le vendredi 24 janvier 2014

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Captage-et-stockage-du-CO2.html>

Le Département de l'Energie (DOE) vient d'approuver la dotation [1] d'un milliard de dollars pour le projet FutureGen 2.0 [2]. Ce projet, un partenariat public-privé, vise à développer, pour la première fois, une centrale électrique à oxy-combustion à l'échelle industrielle, intégrant la capture du carbone et son stockage géologique. Le CO2 capturé sera transporté, via un pipeline de plus de 48km, puis injecté dans une formation saline à 1200 mètres de profondeur. Plus de 90% des émissions de CO2 et l'intégralité des autres émissions devraient ainsi être captées, soit 1,1 million de tonne de CO2 chaque année. La période de démonstration devrait durer 56 mois et commencer en 2017. A noter que la société Air Liquide est partenaire du projet.

Cette décision marque la fin du processus de validation du financement du projet au DOE [3] et témoigne de l'engagement de l'administration Obama pour développer les technologies permettant de limiter les émissions liées à l'usage des énergies fossiles, conformément aux engagements du "plan climat" présenté en juin dernier [4] par Barack Obama. La quasi-totalité de cette somme avait d'ailleurs été prévue par le plan de relance (*American Recovery and Reinvestment Act*) en 2009.

Le projet FutureGen2.0 n'est pas nouveau. Il a connu de nombreuses péripéties depuis son lancement par le président G. Bush en 2001. Après un changement de nom, de multiples changements de sites (initialement le projet "FutureGen" visait à construire une nouvelle centrale à Mattoon, Illinois) et des interruptions de financements, comme nous en faisons déjà état en 2008 [5], ce projet devrait finalement voir le jour. La forme actuelle assez différente du projet initial puisqu'il s'agit maintenant de moderniser une centrale déjà existante de la compagnie Ameren, à Meredosia, dans l'Illinois.

La réussite de ce projet est particulièrement importante pour démontrer la viabilité et le possible déploiement des techniques de CCS (*Carbone Storage et Capture*), sur lesquelles reposent les nouveaux standards proposés par l'*Environmental Protection Agency* pour limiter les émissions de CO2 des nouvelles centrales au charbon.

Sources :

- [1] La décision est publiée en ligne : http://www.eenews.net/assets/2014/01/16/document_pm_03.pdf
- [2] Qui seront versés à FutureGen Alliance, Amaren Energy Resources, Babcock & Wilcox, et Air Liquide Process & Construction.
- [3] L'accord de l'Environmental Protection Agency pour l'injection et le stockage du CO2 est en revanche toujours en attente.
- [4] <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/73554.htm>
- [5] <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/56895.htm>

Rédacteurs :

- Céline Ramstein, deputy-envt@ambascience-usa.org ;
- Retrouvez toutes nos activités sur <http://france-science.org>.